Envoyé en préfecture le 04/11/2025
Reçu en préfecture le 05/11/2025
Publié le 05/11/2025
ID : 031-213101876-20251030-2025_090-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne - Arrondissement de Muret - Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-cinq, le trente octobre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BEAUFORT, BRUN, CALVO, LACOSTE, MONTES, SIMÉON et VOISIN
MM. BARBA, BATAILLE, BRIANTAIS, CANILLO, FÉDOU, FRANCHINA, JÉROME, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, MONROZIER, PILET, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
30 octobre 2025
Acte n° **2025-090**

Absent(s) représenté(s) :
Mme GOSSELIN a donné procuration à Mme LACOSTE
Mme LE PRIOL a donné procuration à Mme CALVO
Mme MARNAC a donné procuration à M. FÉDOU
Mme RIPOLL a donné procuration à M. RIVIER
Mme ROUER a donné procuration à M. LORRAIN
Mme STEMER a donné procuration à Mme SIMÉON
Mme VALENTI a donné procuration à Mme BRUN
Mme VITET a donné procuration à M. BATAILLE
M. BAË a donné procuration à M. SÉVERAC
M. BONNET a donné procuration à M. PILET
M. GAUTHIER a donné procuration à M. BRIANTAIS

Absent(s) : /

Nombre de Conseillers :	
en exercice :	33
présents :	22
procurations :	11
absents :	0
votants :	33

Secrétaire de séance : M. JÉROME Alain

Date de la convocation : 23 octobre 2025

Thème : 7.5 - SUBVENTIONS

Objet : Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie (DRAC) pour « Traiter, numériser et valoriser les archives à l'échelle communale, départementale et régionale » 2026

M. BARBA Jean-Luc, Conseiller délégué à la culture, expose au Conseil Municipal que la commune de Fonsorbes a engagé depuis plusieurs années un travail de classement et de valorisation des archives et du patrimoine local :

- Mission de conservation : le service des archives municipales consacre chaque année un budget dédié à la restauration et la conservation de documents.

- Mission de valorisation : le service des archives municipales organise régulièrement des expositions et des accueils de classes pour faire connaitre de l'histoire de la ville à travers ses archives. Dans ce cadre, les travaux de reproductions, agrandissements et numériques sont externalisés chez un prestataire.

Depuis 2018, l'archiviste anime tout au long de l'année « l'Atelier Patrimoine-agenda 30 ». La diffusion de ses travaux de recherches est à ce jour principalement distribuée en publications papier :

- des plaquettes « *sentiers Patrimoine n°..., Le cœur de ville entre nature et culture* ».
- une revue annuelle « *L'Atelier du Patrimoine, histoire, patrimoine et mémoire, Fonsorbes* » et à l'occasion des productions thématiques, « *Acteurs, actrices et témoins de la Seconde Guerre mondiales, des parcours fonsorbais* » pour le 80e anniversaire de la Libération.

Pour illustrer ces travaux, un nombre important de documents iconographiques ont été rassemblés : archives, cartes postales, photographies, issus d'archives privées. La ville a numérisé ces documents et souhaiterait aujourd'hui en faire profiter le plus grand nombre.

.../...

Envoyé en préfecture le 04/11/2025
Reçu en préfecture le 05/11/2025
Publié le 05/11/2025
ID : 031-213101876-20251030-2025_090-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 octobre 2025 - acte n° 2025-090 - page 2/3
Thème :	7.5 – SUBVENTIONS
Objet :	Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie (DRAC) pour « Traiter, numériser et valoriser les archives à l'échelle communale, départementale et régionale » 2026

Pour cela, la mise en place d'outils numériques (tablettes) dans l'espace d'accueil de la médiathèque permettra une visibilité plus importante et une innovation dans la présentation et la valorisation de ce patrimoine grâce à la présentation défilante d'une sélection d'archives et d'une chronologie interactive (lieu de culture rassemblant le service archives, la médiathèque et la ludothèque et accueillant un nombre important de visiteurs au quotidien)

Aussi, M. BARBA Jean-Luc propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention maximale auprès de la DRAC (« Traiter, numériser et valoriser les archives à l'échelle communale, départementale et régionale ») pour les missions de conservation (restauration de documents) et de valorisation (publication des revues, plaquettes, diffusion numérique via les tablettes) dont le plan prévisionnel de financement est le suivant :

DÉPENSES	MONTANTS
Dépenses	12 916, 67 €
TOTAL DEPENSES H.T.	**12 916, 67 €**
TVA	**2 583, 33 €**
TOTAL DEPENSES TTC	**15 500, 00 €**
RECETTES	**MONTANTS**
Subvention demandée de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie 2026 « Traiter, numériser et valoriser les archives à l'échelle communale, départementale et régionale »	10 333,33 €
TOTAL RECETTES ESPEREES	**10 333, 33 €**
EMPRUNT et AUTOFINANCEMENT	**5 166, 67 €**

Entendu l'exposé du Rapporteur, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

VOTE		
	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0
	Ne participent pas au vote :	0

ARTICLE 1 : décide de déposer une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie (DRAC) pour « Traiter, numériser et valoriser les archives à l'échelle communale, départementale et régionale » 2026.

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 30 octobre 2025.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

.../...

Envoyé en préfecture le 04/11/2025
Reçu en préfecture le 05/11/2025
Publié le 05/11/2025
ID : 031-213101876-20251030-2025_090-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 octobre 2025 - acte n° 2025-090 - page 3/3
Thème :	7.5 - SUBVENTIONS
Objet :	Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie (DRAC) pour « Traiter, numériser et valoriser les archives à l'échelle communale, départementale et régionale » 2026

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

Le Secrétaire de Séance
JÉROME Alain

MAIRIE DE FONSORBES (Haute-Garonne)

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 30 octobre 2025 publié sur le site Internet de la collectivité le 05 NOV. 2025